AR Prefecture

047-200068922-20240325-0552024-BF Reçu le 05/04/2024

services

Département de Lot et Garonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS - Séance du 25 mars 2024

Nombre de membres du conseil : 46

Quorum: 24

En exercice: 46

Présents à la réunion (à l'ouverture): 36

Date convocation: 19/03/2024

Pouvoirs de vote : 5

Date d'affichage :

19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq mars, à dix-sept heures trente, les conseillers communautaires se sont réunis à la salle des fêtes de Bourran, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Locales.

Délibération n°055-2024 - Finances

Vote Budget Primitif 2024 – Budget Annexe Prestations de

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Préfecture : Publication:

0 5 AVR, 2024

Annexe 35: BP Budget Annexe Prestations de services

0 5 AVR. 2024

Commune	Nom - Prénom	Présent	Suppléé par	Pouvoir à	Observation	Excusé	Absent
AIGUILLON	GIRARDI Christian	Х					
	LARRIEU Catherine	X					
	LE MOINE Éric	X			Arrivée à 18h30-Délibération 033-2024		
	ROSSET Lise	X					
	LAFON Alain			Х	Pouvoir à C. GIRARDI		
	BIDET Valérie	П				X	
	MELON Christophe	Х					
	BEUTON Michèle	X					
	JACOB Joël	X					
	LEVEUR Brigitte	X					
	PEDURAND Michel	Х					
AMBRUS	LAFOUGERE Christian	X					
BAZENS	CASTELL Francis	Х					
BOURRAN	PILONI Béatrice	Х					
CLERMONT-DESSOUS	CAUSERO J-Pierre	Х					
	ORLIAC Dominique	X					
COURS	JANAILLAC Nicolas	X			Arrivée à 18h05-Délibération 033-2024		
	MASSET Michel					X	A .
DAMAZAN	GIRARDI Christian X LARRIEU Catherine X LE MOINE Éric X ROSSET Lise X LAFON Alain X BIDET Valérie MELON Christophe X BEUTON Michèle X JACOB Joël X LEVEUR Brigitte X PEDURAND Michel X LAFOUGERE Christian X CASTELL Francis X PILONI Béatrice X CAUSERO J-Pierre X ORLIAC Dominique X JANAILLAC Nicolas X Arrivée à MASSET Michel ROSSATO Stéphane X AGOSTI Christine X LEBON Georges X BOĚ J-Marie X CASSAGNE Sophie JEANNEY Patrick X LABAT Jocelyne X						
	AGOSTI Christine			X	Pouvoir à S. ROSSATO		
FREGIMONT	PALADIN Alain	Х					
GALAPIAN	LEBON Georges	X					
GRANGES/LOT	BOÉ J-Marie	X	(
LACEPEDE	CASSAGNE Sophie		Т			X	
LAGARRIGUE	JEANNEY Patrick	X					
LAUGNAC	LABAT Jocelyne	X					
LUSIGNAN-PETIT				X	Pouvoir à J. ARMAND		
MADAILLAN	1000 1.444 1.466 140	X					\top

AR Prefecture

047-200068922-20240325-0552024-BF

Reçu le 05/04/2024

MONHEURT	ARMAND Jos	X				
MONTPEZAT d'AGENAIS	SEIGNOURET Jacqueline	Х		Départ à 18h30-Pouvoir à C. LAFOUGERE		
NICOLE	COLLADO François	X				
PORT-STE-MARIE	LARROY Jacques	X				
	GENTILLET J-Pierre	X				
	ARCAS Elisabeth	Х				
	LIENARD Pascale		X	Pouvoir à J. LARROY		
PRAYSSAS	BOUSQUIER Philippe	X				
	RUGGERI Aldo	X				
PUCH d'AGENAIS	MAILLE Alain	X				Т
RAZIMET	TEULLET Daniel	X				
SAINT-LAURENT	TREVISAN Jocelyne		X	Pouvoir à CASTELL Francis		-5-
SAINT-LEGER	SAUBOI Bernard	X				
SAINT-LEON	BUGER Nathalie	Х	Τ			
SAINT-PIERRE de BUZET	YON Patrick	X	(FEE			
SAINT-SALVY	VISINTIN Jacques	X				
SAINT-SARDOS	MEROT Marie-Thérèse	Х				
SEMBAS	LASCOMBES Aurore	Х				
Soit, pour cette séance :		38	5		3	

A été nommée Secrétaire de séance : Mme Nathalie BUGER

Délibération n°055-2024 - Finances

Vote Budget Primitif 2024 – Budget Annexe Prestations de services

Annexe 35: BP Budget Annexe Prestations de services

Acte rendu exécutoire après le dépôt en

Préfecture: 05 AVR. 2024 Publication: 0 5 AVR. 2024

Le Vice-Président en charge des finances, Monsieur Francis Castell, présente les propositions pour le Budget Primitif 2024 du <u>Budget Annexe Prestations de services voirie M4</u> de la Communauté de Communes.

Considérant l'avis favorable de la commission Finances du 07/03/2024,

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir délibérer.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré

43 Voix pour - 0 Voix contre - 0 Abstention

Procède au vote du Budget Primitif de l'exercice 2024 pour le Budget Annexe Prestations de services voirie M4 de la Communauté de communes :

Investissement:

Dépenses : 0.00 € (dont 0.00 € de RAR)

0.00 € (dont 0.00 € de RAR) Recettes:

Fonctionnement:

20 000.00 € (dont 0 € de RAR) Dépenses :

Recettes: 20 000.00 € (dont 0 € de RAR)

Pour copie certifiée conforme,

Le Présiden José Arma

La secrétaire de séance, Nathalie Buge

2/2